



Rapport d'activité 2021



Association forestière valaisanne

Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion
T 027 552 00 44 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch





Olivier Turin
Président de *Forêt Valais*

Satisfactions et incertitudes

*De petits coups, répétés souvent,
abattent de grands chênes.*

Ancien proverbe grec

Nous avons pu nous inspirer de ce proverbe dans la ténacité que nous avons mise dans la défense des intérêts des propriétaires forestiers tout au long de ces dernières années.

Au stade de la rédaction de cet édito, les signaux sont au vert en ce qui concerne le financement des forêts protectrices. Le groupe de travail mis en place sous l'impulsion de plusieurs parlementaires valaisans, conscients de nos besoins et des failles du système actuel, a livré son rapport. Les principaux enseignements découlant du groupe de travail montrent que les propositions que nous avançons depuis des années déjà se sont avérées justes, notamment pour ce qui est du financement des forêts protectrices sous l'angle de la prestation. D'autres recommandations insistent sur l'abandon du fonds de réserve forestier, si contraignant pour nous. Ce fonds de réserve devrait selon toute vraisemblance retourner au ménage commun des propriétaires forestiers et permettre d'allouer ces fonds à des projets bourgeoisiaux.

Les perspectives du marché du bois sont toujours aussi incertaines. Elles nous obligent encore, à contre-cœur, à laisser sur place trop de bois issu de l'exploitation des forêts protectrices. Certains signaux actuels, issus de la crise Covid et de la déstabilisation géopolitique actuelle, semblent renforcer l'attractivité de nos produits. Ces nouveaux paramètres nous incitent encore davantage à rechercher des solutions axées sur les circuits courts, afin de maintenir un tissu économique local et ambitieux dans notre secteur.

Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	6
Formation continue	8
Communication et projets	10
Convention collective de travail (CCT)	14
Comptes et bilans 2021	16
Organisation	20

Vous trouverez ici une brève rétrospective forestière suisse et cantonale de quelques événements importants de 2021 ayant influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.



Enfin une véritable augmentation du prix du bois

Les médias ont relayé la flambée des prix des sciages à l'automne 2020. Il a fallu attendre l'été 2021 pour enfin obtenir une augmentation du prix des grumes digne de ce nom, quoique modérée en comparaison avec les turbulences du marché des bois transformés. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer la forte volatilité des prix des bois sciés : ralentissement de la production en raison du Covid-19, augmentation de la demande notamment en Chine et aux États-Unis et production forestière impactée par les incendies et autres aléas climatiques. Tout porte à croire que la hausse ne sera pas temporaire et que les propriétaires de forêt verront enfin leur difficile équilibre financier amélioré.

Fusions de triages forestiers

Préparées parfois de longue date, deux fusions de triages ont abouti fin 2021. Il s'agit du triage Zorèyè (du patois valaisan « tous les travaux réalisés en forêt ») issu de la fusion du triage forestier de Sierre et Noble-Contrée et du triage forestier de la Louable-Contrée et englobant les communes de Sierre, Noble-Contrée, Lens, Icogne et Crans-Montana. Zorèyè emploie 27 personnes et gère 3500 ha de forêt. Le triage de Combins-Catogne est issu de la fusion du service forestier de Bagnes et du triage de Catogne. Le triage forestier Combins-Catogne regroupe les communes de Val de Bagnes, Sembrancher et Bovernier. Il gère 5960 ha de forêt avec le soutien de 25 employés.

Changements à Forêt Valais

Lors de l'assemblée générale de *Forêt Valais* du 10 juin 2021, Patrick Barman, président de *Forêt Valais* depuis 2009, Jean-Pierre Pralong, représentant de l'AFBV, François Vaudan, représentant de l'Union des forestiers et Vincent Rebstein, contrôleur des comptes, ont remis leur mandat.

L'assemblée a nommé Olivier Turin à la présidence, Florence Rappaz Bovey pour l'AFBV, Frédéric Vuignier pour l'AFVC, Mathieu Charvoz pour l'Union des forestiers et Jean-Charles Bornet comme vérificateur des comptes. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur des forces nouvelles pour défendre les intérêts des propriétaires forestiers valaisans. Au niveau du personnel de *Forêt Valais*, Jonas Elsig a succédé à Fredy Zuberbühler au poste de coordinateur de formation pour le Haut Valais dès le premier juillet 2021. Âgé de 26 ans, Jonas Elsig est garde forestier adjoint dans le triage forestier Südrampe à Rarogne. Garde forestier de formation, il a officié dans les triages de Sierre/Noble-Contrée et de Südrampe. Il fait partie du conseil d'administration de l'harmonie de Salquenen, dans lequel il joue également du trombone.

Le covid long...

En mars 2020, le Covid-19 nous a pris de court et les triages, comme les autres entreprises, ont dû mettre en place des mesures de sécurité pour leur personnel et adapter leur façon de travailler. Les mesures que nous croyions temporaires se sont régulièrement invitées dans nos structures, modifiant par-là durablement nos habitudes. Il en est allé de même pour le subit engouement de la population suisse pour les promenades en forêt. A l'automne 2020, elles étaient un des rares délassement encore accessible. Depuis, le flux de visiteurs ne connaît pas de décrue. Espérons que nos visiteurs prennent le temps de mieux comprendre nos activités et la contribution que nous amenons pour leur confort et leurs loisirs.

La forêt valaisanne 2020

121 100

ha

de forêt productive

115 223

m³

de bois récolté

47

% du bois extrait

est du bois de service

Formation



Formation professionnelle

Forêt Valais a poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance avec l'introduction des cours interentreprises G (CIG) pour la première fois en 2021 pour les apprentis de 2^e année pour la partie du Valais romand et pour la 2^e fois pour la partie haut-valaisanne. Les autres changements ont été bien intégrés dans les différents lieux de formation. La dernière volée qui fonctionne encore sous « l'ancien régime » terminera sa formation en été 2022.

Nouveau cours interentreprise CIG

À la rentrée des classes en août 2021, nous avons 53 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Valais romand (dont trois forestières-bûcheronnes), une apprentie praticienne forestière AFP et 27 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Haut-Valais.



Le cours interentreprises G qui est prévu pour « assurer sa sécurité lors des travaux sur des pentes raides présentant des risques de chute et appliquer les techniques de base de l'escalade le long des troncs d'arbre » a une durée flexible entre un et trois jours. Les besoins distincts entre les régions linguistiques de la Suisse font que des options différentes ont été prises. Vous trouvez ci-après l'organisation de ce cours en fonction de nos deux régions.

Valais romand

Comme l'ensemble des cantons romands, le choix a été fait de se concentrer sur la formation « terrain difficile » qui se déroule sur une journée. Après retour des appels d'offres, le choix du prestataire s'est porté sur l'entreprise Alkana pour assurer cette journée de cours prévue en début de la 2^e année d'apprentissage. Après une partie théorique en salle, présentant les risques et les conséquences liés aux chutes ainsi que les règles de sécurité, une grande partie du cours est dédiée à la pratique. La journée est bien remplie puisqu'il faut prévoir également de former les participants au secours. La prise en main du matériel (harnais antichute, mousquetons et cordes) se fait rapi-

dement, car le matériel est pensé pour simplifier au plus son usage et éviter les mauvaises manipulations. Le matériel spécifique à la sécurisation est léger et se limite au strict minimum pour éviter de devoir prendre trop de matériel dans le terrain. Le but est d'instaurer une sécurité dans les terrains difficiles pour la personne en cas de chute. Ces techniques diffèrent de celles utilisées pour les travaux sur corde nécessaires pour aller dans des secteurs autrement inaccessibles. Les apprentis peuvent ainsi prendre conscience des limites et dans quelle mesure, ils peuvent travailler avec ou sans assurage. Il est important que l'ensemble des entreprises formatrices soient également formées à ces méthodes qui permettront certainement de diminuer le nombre d'accidents ou au moins leur gravité dans les endroits difficiles d'accès.

Haut-Valais

Les cours interentreprises du Haut-Valais sont organisés par l'ORTRA forêt BE/VS. Cette dernière a choisi de réaliser ce cours interentreprise sur deux journées: l'une pour la sécurisation en terrain difficile et l'autre pour l'accès sur fût. Le mandat a été confié à anseilen.ch. Afin d'améliorer l'efficacité de ces deux journées, les apprentis doivent apprendre quelques nœuds avant de se présenter au cours, par exemple avec l'application Knot_Guide. Ces nœuds sont ensuite utiles pour apprendre à installer une ligne de vie et à se déplacer le long de celle-ci. Des exercices similaires à ceux pratiqués dans les cours du Valais romand, toutefois avec un matériel plus sophistiqué et varié, ont lieu pour la partie travail en terrain difficile. Durant la seconde partie, les apprentis apprennent à grimper sur un fût ou tronc. Cet exercice doit être complété par les méthodes de sauvetage d'un camarade. En effet, la survie en cas de perte de connaissance pendu dans un harnais accroché à un arbre n'est que de quelques minutes. Il est de ce fait impératif d'apprendre à sauver son collègue.

L'ORTRA forêt BE/VS a fait le choix de présenter en deux jours les deux thématiques, alors que les romands considèrent que la grimpe sur fût n'est nécessaire que pour une partie du personnel forestier et devrait faire l'objet de cours de formation continue. Le nombre de jours de cours interentreprises étant fixe, tout ajout implique la suppression d'une journée de cours déjà existant.



Les cours interentreprises de 2021

La pandémie du COVID a également pesé sur les cours 2021. Nous avons dû prendre des mesures pour garantir le respect des normes des différents cantons accueillant les cours et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Heureusement, nous avons des chefs de cours pragmatiques et nous avons pu réaliser l'ensemble des cours interentreprises sans soucis majeur. Certains apprentis devront rattraper leurs cours interentreprises étant soit à l'assurance pour cause de maladie, soit en quarantaine ou isolement. Vous trouvez dans le tableau ci-dessous la répartition des différents cours pour l'année 2021 :

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Bressaucourt (JU)	22 novembre-03 décembre 2021
Cours B (bûcheronnage 2)	Develier (JU)	31 janvier-11 février 2022
Cours C (débardage)	Bas-Valais	11-22 octobre 2021
Cours D1 (sylviculture 1)	Troistorrents	03-12 mai 2021
Cours D2 (sylviculture 2)	Orsières/ Ecoforêt	14-23 juin 2021
Cours E (génie forestier)	Lienne-Morge	06-15 septembre 2021
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	15 octobre 2021
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	28 mai 21
Cours G (accès terrain difficile)	Saxon	23/ 30 septembre ou 07 octobre 2021
Examens intermédiaires	Monthey	09 mai 21
Examens finaux	Sierre/ Lens	Fin mai et début juin 2021

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Zeneggen	30 août-10 septembre 2021
Cours B (bûcheronnage 2)	Magglingen	10-21 janvier 2022
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	23 août-03 septembre 2021
Cours D1 (sylviculture 1)	Uttigen	21-25 juin 2021
Cours D2 (sylviculture 2)	Trubschachen Bärau/ Faulensee Reutigen	03-05 novembre 2020/ 08 mars 2021
Cours D3 (sylviculture 3)	Guttannen	18-19 août 2021
Cours D4 (sylviculture 4)	Spiez	29 juin-01 juillet 2021
Cours D5 (sylviculture 5)	Steffisburg	16 février 21
Cours E (génie forestier)	Sangernboden	28 juin-09 juillet 2021
Cours F (premiers secours)	Wimmis	22-23 février 2021
Cours G (terrain difficile et grimpe)	Wimmis	2 jours en mai/ juin 2021
Préparation examen finaux	Loèche	19 février et 11 mai 2021
Examens finaux	Divers lieux	Février, mars et juin 2021

Les enseignants des écoles professionnelles



Maman de deux enfants et domiciliée à Fribourg, **Noemi Auer** a étudié les sciences forestières à la HAFL. Elle est enseignante professionnelle auprès des apprentis de deuxième année à l'école

professionnelle haut-valaisanne de Brigue. Elle travaille également comme enseignante en gestion d'entreprise au CEFOR de Lyss. L'enseignement la passionne. Elle aime soutenir et encourager les apprentis et apprécie lorsqu'ils partagent les expériences de leur vie professionnelle.



Christian Kuonen est garde forestier ES et économiste d'entreprise. Il partage son temps de travail entre l'exploitation forestière de Brigerberg-Ganter et l'école professionnelle haut-valaisanne

de Brigue où il enseigne les connaissances professionnelles aux forestiers-bûcherons de première année. Quand il enseigne, il apprécie énormément la collaboration avec les jeunes apprentis motivés.



Gérald Berra est contremaître forestier au triage forestier des Dents du Midi. Enseignant à l'EPASC, moniteur ForêtSuisse et chef de cours sylviculture Forêt Valais, l'enseignement le passionne

énormément. Il enseigne la récolte du bois, la sylviculture, la botanique, la dendrologie et le cubage des bois. Une phrase qu'il affectionne tout particulièrement est « La chance, il faut savoir qu'elle existe, mais ne jamais travailler avec ». À côté de son travail, il aime passer du temps en famille et en montagne, et pratiquer l'apiculture.



Alain Marmillod est contremaître forestier à Zorèye Service Forestier et enseignant à l'EPASC depuis 2020. Il enseigne aux apprentis de 1^{re}, 2^e et 3^e année le génie forestier, l'homme et le

travail et la récolte du bois matière CIB. Il aime partager sa passion pour son métier et ses expériences aux futurs forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes. Pour lui, les échanges en classe sont riches et l'engouement des apprentis à apprendre le motive encore plus à enseigner.



Jean-Baptiste Moulin partage son temps de travail entre le bureau d'ingénieurs forestiers Silvaplus, l'école professionnelle, sa société Vidéalp et un projet de centre de compétence en Apiculture dans l'Entremont.

À l'école professionnelle, il enseigne la fonction des forêts, l'écologie, la protection des forêts, la technologie des bois, l'organisation, droit du travail, le droit et l'aménagement.

Il aime enseigner et travailler avec les jeunes, car cela l'oblige à se remettre en question et à ne pas rester dans des certitudes. La combinaison jeunesse et enseignement force à une ouverture et une évolution permanente. Se plonger dans la matière, de la comprendre, la digérer et la faire découvrir le passionne.



François Parvex est garde forestier au groupement forestier des Agittes, gestionnaire du triage forestier de l'Hongrin. Possédant le brevet fédéral de chef des opérations de câblages, il est également

chef de cours ForêtSuisse. Il aime le contact et les échanges avec les apprentis et les forestiers-bûcherons. Il fait tout son possible pour rendre les matières qu'il enseigne captivantes et intéressantes.

Il enseigne la sylviculture de montagne; forêt, faune et chasse ainsi que les stations forestières. Il apprécie les randonnées en montagne et la chasse.

Formation continue

Le COVID a également perturbé les formations continues en 2021, mais avec des formations en plein air, il a été possible d'organiser différentes formations dont vous trouverez le résumé dans les tableaux ci-dessous. Comme ces dernières années, le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) a soutenu financièrement les cours de formation continue qui correspondent à leurs objectifs. Les autres cours sont facturés aux prix coûtant aux entreprises qui forment leurs collaborateurs.

Formation continue Valais romand

Neuf cours ont pu être organisés pour le personnel forestier du Valais romand pour un total de 75 journées de formation. Tous les détails des formations sont résumés sur le tableau ci-dessous. Le cours de sylviculture et changement climatique a été réalisé sur deux journées, une pour les francophones et une pour les germanophones ce qui a permis de valoriser les différents relevés de terrain. Nous espérons qu'en 2022, nous pourrions offrir plus d'opportunités de formation.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Martelage pour ligne de câble ¹	Le Seppey	03.09.2021 / 13.10.2021	6	FV / ACSR / CFPF
Nouveautés de l'ordonnance, échanges informations formation	Saxon	26.05.21	21	FV / GTA / Alkana
Terrain difficile 1 ¹	Saxon	26.01.2021 / 27.07.2021	11	FV / Alkana
ATA-1	Saxon	15-18.03.2021	1	FV / Alkana
Formation base ST/PS	Saxon	7 / 14.09.2021	5	FV / Alkana
Nacelle	Evionnaz	01.03.21	1	FV / Alkana
Sylviculture et changement climatique ¹	Loèche	29.10.21	17	FV / WSL
Affûtage	Le Châble	06.05.21	6	FV / CFPF
Cariste	Ardon	12-13.04.2021	1	FV / Neuwerth

FV: Forêt Valais / CFPF: Centre de Formation Professionnelle Forestière / ACSR: Association Câblage Suisse Romande / ¹ Organisé avec le soutien du SFCEP

Formation continue Haut-Valais

Dans le Haut-Valais, huit cours de formation continue totalisant 106 journées de formation ont été organisés. La plupart des cours ont pour trait la sécurité, que ce soit le travail le long des voies ferrées, le sauvetage avec l'hélicoptère ou le travail dans des chablis. En effet, les bois de tempêtes recèlent plusieurs dangers: les bois sous tension qui risquent d'éclater ou les arbres dessouchés dont les racines peuvent retomber en place. Comme chaque année, une délégation haut-valaisanne se rend dans le canton de Berne pour la journée des formateurs organisée par l'ORTRA forêt BE/VS: une belle occasion d'échanger avec ses homologues bernois.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Signalisation des chantiers ¹	Raron	03.12.2021	13	FV
Cours de base sur la récolte du bois ¹	Ersigen/ Nikolaital	11-15.01 / 12-16.04 / 06-10.09.2021	5	FV / ForêtSuisse
Transport avec hélicoptère / Thème premiers secours ¹	Raron	18.06 / 26.11.2021	21	FV / Air Zermatt AG
Sécurité lors de travaux sur les voies ferrées	Brig	24 / 25.06.2021 (1.5 h)	18	FV
Un façonnage sûr pour les chablis ¹	Reckingen	18-19 / 20-21.05.2021	20	FV / ForêtSuisse
Journée des formateurs (marteloscope et divers)	Burgdorf	17.08.21	15	FV / OdA Wald BE/VS
Cours d'initiation aux drones	Niederstocken bei Thun	22.06.21	4	FV / TCS
Sylviculture et changement climatique ¹	Leuk	25.10.21	16	FV / WSL

FV: Forêt Valais / ¹ Organisé avec le soutien du SFCEP

Cours de maniement de la tronçonneuse

En 2021, nous avons poursuivi la formation au maniement de la tronçonneuse pour les apprentis paysagistes du Valais romand. Dans le cadre de leur cours interentreprises, 25 apprentis ont suivi un cours d'un jour et demi pour découvrir l'emploi de cette machine ainsi que les règles de sécurité. 38 personnes employant des tronçonneuses occasionnellement (par ex. les membres de l'association JardinSuisse Valais, des paysagistes, des employés communaux et autres) ont également suivi un cours de deux jours sur cette thématique dans le Valais romand alors que 26 personnes ont été formées dans le Haut-Valais en partenariat avec ForêtSuisse.

Communication et projets



Outre l'organisation de cours pour la formation professionnelle et la formation continue, l'association *Forêt Valais* mène des actions de communication ciblant le grand public afin de faire connaître les prestations de la forêt et le travail des forestiers et s'engage à défendre les intérêts des propriétaires. De plus, *Forêt Valais* au travers de différents projets agit pour une meilleure gestion forestière et utilisation des produits forestiers. Finalement, *Forêt Valais* assume plusieurs mandats dans ses domaines de compétence.

Exposition itinérante « Forêt – forestier - travail »

Suite au succès de notre première exposition itinérante « La forêt valaisanne te protège » de 2016 à 2018, nous avons conçu un grand jeu pour mieux expliquer le travail des forestiers à nos concitoyens. Ainsi, en 2019, notre exposition itinérante « Forêt – forestier – travail » avait parcouru plusieurs centaines de kilomètres à travers tout le canton et a participé à 20 manifestations totalisant une affluence de plus de 130 000 visiteurs. La pandémie a mis notre exposition en veilleuse en 2020. Heureusement en 2021, nous avons pu reprendre la route munis de notre concept de sécurité et en nous concentrant sur les événements de petite et moyenne taille. Nous avons ainsi été présents sur onze manifestations qui ont connu au total une affluence de plus de 3600 visiteurs.



Pour rappel, les visiteurs de l'expo parcourent une forêt stylisée dans le but de recueillir de précieuses informations qui leur permettent de répondre à une série de questions dissimulées dans un labyrinthe. À chaque réponse correspond une couleur. Les participants enfilent des billes de couleur qui correspondent à leurs réponses dans un carquois. À la fin du jeu, ils peuvent comparer leur « code couleur » avec les bonnes réponses. Le parcours peut être réalisé de manière collaborative en équipe ou sous forme de compétition entre deux joueurs. Après avoir répondu à toutes les questions, les participants vérifient leurs réponses et reçoivent un petit sachet de graines d'essences indigènes comme cadeau.

Groupe de travail RPT-4 et rapport d'experts

Le 15 novembre 2019, le grand Conseil accepta le postulat urgent « des bases solides pour le financement des soins aux forêts protectrices valaisannes » avec le score exceptionnel de 122 voix pour, 0 contre et 7 abstentions. Ce postulat demandait, outre le maintien pendant deux ans des conditions de financement de la RPT-3, qu'un groupe de travail élabore un système ayant l'aval de tous les partenaires.

Suite à différentes séances du groupe de travail, les deux consultants mandatés par le SFCEP ont présenté un rapport qui a été mis en consultation fin 2021. Les deux experts préconisent que le système actuel soit pérennisé jusqu'en 2028 et qu'en parallèle un nouveau système de financement basé sur le paiement de la prestation de protection soit élaboré. Il s'agit là d'un changement de paradigme total qui va dans le sens des demandes des propriétaires. En effet, les propriétaires forestiers ne sont pas responsables de la sécurité des infrastructures et des habitations, mais leurs forêts offrent, entre autres, cette prestation. Il s'agit là d'un pas vers une rémunération des services écosystémiques. Cette approche novatrice nécessitera toutefois une adaptation de la base légale, une réflexion sur les rôles et responsabilités des différents acteurs et d'une formation appropriée des propriétaires de forêt.

Étude de faisabilité d'une usine de seconde transformation

L'étude de faisabilité pour une usine de lamellé-croisé (BLC) en Valais conduite sous l'égide de Lignum et co-financée par l'OFEV, le SFCEP et les associations professionnelles de la filière a été achevée au printemps 2021. L'étude démontre qu'une telle usine est tout à fait viable à condition d'utiliser des technologies modernes (telles que des presses à haute fréquence ou des presses pneumatiques) et d'atteindre un seuil de production minimal de 20000 m³ de panneaux (3-7 couches, épaisseur 3500 mm) par an dans les qualités industrielle, industrielle-visible et visible. Cela nécessiterait la fourniture de 26000 m³ de planches.

Une telle usine nécessite au minimum trois hectares de terrain et des coûts d'investissement incluant la construction d'une halle d'environ 26 millions de francs. Elle permettrait de valoriser des bois qui restent aujourd'hui à décomposer en forêt et de renforcer les scieries valaisannes. Ainsi, nous pourrions approvisionner le marché romand avec des panneaux en bois local issu de circuits courts.

Stockage carbone

Au niveau des marchés des certificats CO₂, on distingue le marché obligataire et le marché libre. Le premier est alimenté par les producteurs et importateurs de carburants fossiles qui doivent de par la loi sur le CO₂ compenser au moins partiellement leurs émissions par des mesures prises en Suisse. Parmi ces mesures, les projets de séquestration biologique de carbone dans les produits bois sont éligibles. La séquestration de carbone en forêt, par contre, n'est pas prise en compte. *Forêt Valais* a soumis à l'OFEV en 2019 une esquisse de projet de séquestration biologique pour la filière forêt et bois en Suisse. Malheureusement, ce projet n'a pas abouti. De ce fait, un autre mandat a été attribué à un bureau pour réaliser un avant-projet de stockage carbone forestier sur le marché libre.

Le projet est conçu sur le modèle d'un projet similaire par la bourgeoisie de Soleure. Il se base sur le renoncement partiel à exploiter la production biologique de la forêt. Les propriétaires forestiers se fixent un seuil de volume de bois sur pied dans les forêts qu'ils s'engagent à maintenir pendant une période de 30 ans. La différence entre cet engagement et un minima théorique de volume sur pied peut être vendu comme certificat CO₂. Calculé à l'échelle du Canton, cela représente des rentrées financières potentielles de Fr. 1,7 à Fr. 5 millions selon le niveau de l'engagement. Toutefois, plus l'engagement est élevé et se rapproche des volumes sur pied réels, plus le risque est grand. En cas de non-respect, les propriétaires devront soit rembourser les tonnes de CO₂ qui n'auront pas été stockées, soit attendre que les forêts aient suffisamment poussé pour à nouveau remplir le contrat.

Considérant que la période d'engagement est très longue, que les risques sont importants en raison des changements climatiques et que ce projet limite la disponibilité d'une matière première qui sera recherchée à l'avenir, le comité de *Forêt Valais* recherche d'autres approches moins contraignantes qui permettront de valoriser le bois de nos forêts dans des constructions plutôt que comme stockage temporaire de carbone en forêt. Nous sommes convaincus qu'ainsi l'impact de sur le changement climatique sera plus marqué.



**Projets
Forêt Valais
2021**

20
projets en cours

127 000
CHF
de mandats donnés

10
mandats effectués

Journée d'échange outre Raspille

Forêt Valais a organisé le 18 novembre 2021 une journée d'échanges d'expériences entre les gardes du Valais romand et du Haut-Valais. Le rendez-vous était donné au triage de Forst Aletsch à Fieschertal. Après une présentation du triage et de son infrastructure, le garde a décrit le concept de biodiversité du triage et des différents projets en faveur

de la nature qui y sont liés. Mais, l'essentiel des discussions ont eu lieu dans les forêts en amont de Fiesch. Ces forêts avaient fortement souffert des attaques de scolytes en 2020. De surcroît, la pression du gibier est telle que même avec un traitement aux répulsifs, le rajeunissement est abrouti au-delà des seuils de tolérance. Cette situation persiste depuis des décennies (www.forstaletsch.ch/projekte/waldverjuengung). Dès lors, en cas de perte des peuplements adultes, toute la fonction de protection de ces forêts serait défailante. Les professionnels ont débattu de la pertinence des interventions et de leur vision de l'évolution de ces forêts.

L'après-midi a été consacré à la visite des installations de Valais Pellets à Ernen. Géré par le triage de Forst Goms, cette usine transforme actuellement 7000 m³ de grumes forestières par an en pellets pour approvisionner 400 clients dans le canton. Un bel exemple de circuit court et de création de valeur ajoutée pour les propriétaires de forêt.



Lignum Valais-Wallis

Fin 2020, Lignum Valais romand et Lignum Oberwallis ont uni leurs forces en une nouvelle entité Lignum Valais-Wallis. Thomas Egger, ancien conseiller national, préside cette nouvelle association cantonale. En octobre 2021, *Forêt Valais* a pris le mandat de gérer l'administration et les projets de Lignum Valais-Wallis. Nous nous réjouissons de nous mettre ainsi au service de l'ensemble de la filière forêt et bois du canton.

Autres mandats

Forêt Valais réalise différents mandats dans ses domaines de compétence : formation, certification et câblage. L'un des principaux mandats est la gestion, au niveau suisse, de la Commission d'Assurance Qualité - Forêt (CAQ Forêt) et l'organisation des examens professionnels des contremaîtres forestiers, conducteurs d'engins forestiers et chefs des opérations de câblage forestier.

Forêt Valais gère également l'Association Romande de Certification Forestière (ARCF), et est coresponsable du groupe suisse de certification forestière, ARTUS. Ces deux associations permettent aux propriétaires forestiers d'obtenir les certifications FSC® et PEFC.

Finalement, notre association assure le secrétariat de l'Association de Câblage Suisse Romande (ACSR) qui défend les intérêts du câblage forestier en montagne et sur sols sensibles.



CCT



Convention collective de travail (CCT)

14

La CCT est un contrat entre les employeurs ou les associations d'employeurs et les associations d'employés qui régit les conditions de travail et les relations entre les parties de la CCT. En Valais, la Syna, le SCIV, l'Association forestière du Haut-Valais (OFV), l'Union des forestiers du Valais romand et l'Association des forestiers-bûcherons du Valais romand (AFBVR) représentent les salariés. Forêt Valais et l'Association des entrepreneurs forestiers représentent les employeurs.

La CCT de l'économie forestière valaisanne 2018-2023

La CCT forestière valaisanne 2018-2023 est une CCT de force obligatoire par décision du Conseil d'Etat le 29.8.2018 qui doit être respectée par toutes les entreprises forestières opérant dans les forêts valaisannes. Il s'agit de la septième CCT de l'économie forestière valaisanne.

Des contrôles réguliers permettent de s'assurer du respect des règles. En 2021, cinq entreprises et huit triages forestiers ont été inspectés. Nous avons enregistré deux nouvelles entreprises privées qui travaillaient pour la première fois en Valais. Quelques points de divergences avec les conditions de la CCT ont pu être corrigés.

Le 7 décembre 2021, après une unique ronde de négociations, les parties ont convenu d'une augmentation salariale d'environ 1% pour 2022. Ces augmentations sur les salaires réels sont dues également aux employés licenciés en 2021 et réengagés en 2022 (emplois saisonniers). En effet, il est considéré que la relation contractuelle n'a pas réellement cessé. Il faut également rester attentif qu'une augmentation du salaire de l'année précédente ne peut compenser l'augmentation des salaires réels décidée par les parties signataires de la CCT.

En raison de la bonne santé financière de la CCT, la Commission paritaire a décidé de diminuer les cotisations 2022 sur les salaires 2021. La nouvelle contribution des employés se montera à 0.35% du salaire, au lieu de 0.4% actuellement et celle des employeurs à 0.0175% de la masse salariale avec une cotisation de base de Fr. 105.- par entreprise.

La CCT et la santé des travailleurs forestiers

Depuis avril 2013, la CCT et Forêt Valais ont conclu un partenariat avec la clinique de réadaptation de la SUVA afin de promouvoir la santé des forestiers valaisans. Dans un premier temps, des cours avaient été organisés sur les thèmes de l'ergonomie, de la nutrition et de l'habillement. En parallèle, les employés forestiers peuvent passer des bilans médico-sportifs. Dans ce cadre, le personnel forestier est examiné par un médecin avant d'effectuer des tests sportifs de force, d'endurance et d'agilité. En 2021, 38 personnes ont participé aux tests médico-sportifs: 24 haut-valaisans et 14 employés du Valais romand. Le nombre de personnes testées au total ces dernières années est ainsi passé à 282.

CCT
2021

38

entreprises membres

387

employés

23,7

millions CHF
de masse salariale



Comptes et bilan

Compte d'exploitation Forêt Valais 2021 – Résumé

16

Produits	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	01.01.-31.12.2021	%		%	01.01.- 31.12.2020	%
Activités générales	127 023.34	18.52	110 000.00	17.32	113 858.88	18.54
Cotisations des membres	127 023.34		110 000.00		113 858.88	
Formation	366 845.54	53.49	354 000.00	55.75	354 995.34	57.80
Administration formation	203 070.79		184 000.00		201 625.91	
Finance de cours	133 689.85		147 000.00		120 216.18	
Fonds Valais Romand	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
FFP-forêts	11 413.40		10 000.00		10 683.95	
Divers	15 671.50		10 000.00		19 469.30	
Projets	188 564.20	27.49	171 000.00	26.93	146 750.98	23.89
Certification ARCF	24 702.55		24 000.00		28 043.90	
Mandat CAQ	69 194.90		40 000.00		62 639.68	
Lignum Valais/Wallis	10 907.85		–		–	
Campagne de communication	21 000.00		62 000.00		6 100.00	
Commission paritaire	25 604.60		20 000.00		25 802.15	
Divers projets et produits divers	37 154.30		25 000.00		24 165.25	
Provisions / Pertes sur débiteurs	3 400.00	0.50	–	–	-1 400.00	-0.23
Impôts indirects (TVA)	–		–		–	
TOTAL DES PRODUITS	685 833.08	100.00	635 000.00	100.00	614 205.20	100.00
Charges	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020			
	01.01.-31.12.2021	%	%	01.01.- 31.12.2020	%	
Charges de matériel (prestations)	155 165.65	22.62	165 000.00	25.98	130 680.10	21.28
Projets	56 961.80		85 000.00		36 315.90	
Cours et formation	98 203.85		80 000.00		94 364.20	
Charges de personnel	390 949.58	57.00	388 000.00	61.10	382 800.54	62.32
Salaires	244 077.83		240 000.00		239 148.97	
Charges sociales	89 604.95		96 000.00		94 494.49	
Frais et débours divers pour le personnel	11 969.45		12 000.00		12 381.68	
Location de personnel	45 297.35		40 000.00		36 775.40	
Autres charges d'exploitation	96 210.45	14.03	100 500.00	15.83	100 024.01	16.29
Loyers, entretien des locaux, ass. choses et RC	20 240.00		21 000.00		20 640.00	
Frais secrétariat, fournitures de bureau et divers	14 088.90		16 500.00		15 800.45	
Frais de fiduciaire et de contrôle	780.85		–		1 063.55	
Cotisations et revues professionnelles	45 656.30		48 000.00		48 234.81	
Frais de séance du comité et AG	15 444.40		15 000.00		14 285.20	
Charges et produits financiers	162.35	0.02	170.00	0.03	164.81	0.03
Charges et produits exceptionnels. uniques ou hors période	36 291.15	5.29	-20 000.00	-3.15	–	–
Dissolution de provisions	–		-20 000.00		–	
Dotation à des provisions	45 000.00		–		–	
Produits sur exercices antérieurs	-8 708.85		–		–	
TOTAL DES CHARGES	678 779.18	98.97	633 670.00	99.79	613 669.46	99.91
PERTE / BÉNÉFICE NET	7 053.90	1.03	1 330.00	0.21	535.74	0.09

Bilan Forêt Valais au 31.12.2021 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

17

Actif	31.12.2021	31.12.2020
Compte BCVs (T 0839.80.65)	452 142.10	368 449.75
Débiteurs	248 896.95	312 821.11
Impôt anticipé	–	–
Actifs transitoires	3 753.00	305.00
Actifs immobilisés	7 932.85	7 932.05
TOTAL DE L'ACTIF	712 724.90	689 507.91
Passif	31.12.2021	31.12.2020
Créanciers	93 773.64	96 092.35
Passifs transitoires	64 018.20	90 536.40
Provisions	479 205.00	434 205.00
Provision projet câblage	17 205.00	17 205.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	80 000.00	65 000.00
Provision projets divers	297 000.00	277 000.00
Provision projet filière bois	30 000.00	20 000.00
Capitaux propres	75 728.06	68 674.16
Capital social / Début d'exercice	68 674.16	68 138.42
PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	7 053.90	535.74
TOTAL DU PASSIF	712 724.90	689 507.91

Forêt Valais
2021

4

employés

228

propriétaires publics
de forêts

4

associations
régionales

Compte Formation 2020-21 – Résumé

18

Produits	Comptes 2020-21		Budget 2020-21		Comptes 2019-20	
	01.08.2020-31.07.2021	%		%	01.08.2019-31.07.2020	%
Produit de cours	76 381.70	9.67	68 380.00	8.54	74 697.90	9.76
Autres produits de cours	76 381.70		68 380.00		74 697.90	
Subventions	713 879.82	90.33	732 401.81	91.46	690 494.88	90.24
Subvention du canton	117 720.00		116 640.00		120 600.00	
Subvention du FCFP	452 159.82		455 761.81		429 894.88	
Subvention du SFCEP	144 000.00		160 000.00		140 000.00	
TOTAL DES PRODUITS	790 261.52	100.00	800 781.81	100.00	765 192.78	100.00
Charges						
	Comptes 2020-21		Budget 2020-21		Comptes 2019-20	
	01.08.2020-31.07.2021	%		%	01.08.2019-31.07.2020	%
Gestion et administration	177 691.47	22.49	174 180.00	21.75	174 575.29	22.81
Frais administratifs	18 145.25		21 780.00		18 605.29	
Administration CIE	159 546.22		152 400.00		155 970.00	
Enseignement	597 903.47	75.66	611 601.81	76.38	573 681.08	74.97
Chargés de cours externes	597 903.47		611 601.81		573 681.08	
Moyen d'enseignement / matériel	14 666.58	1.86	15 000.00	1.87	16 936.41	2.21
Location de machines et équipement	5 232.60		5 000.00		6 352.25	
Matières consommables / équipement	9 433.98		10 000.00		10 584.16	
Charges et produits exceptionnels	0.00	–	0.00	–	0.00	–
Frais de fiduciaire et de contrôle	0.00				0.00	
TOTAL DES CHARGES	790 261.52	100.00	800 781.81	100.00	765 192.78	100.00
PERTE	0.00	–	0.00	–	0.00	–

Pour répondre aux exigences du Fonds Cantonal Formation Professionnel (FCFP), les décomptes de la formation doivent être présentés par année scolaire.

Bilan Formation au 31.07.2021 – Résumé

19

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Actifs	31.07.2021	31.07.2020
Compte BCV (102.762.42.08)	117 773.10	62 141.95
Débiteurs	337 490.88	407 098.38
Actifs transitoires	–	–
TOTAL DE L'ACTIF	455 263.98	469 240.33
Passifs	31.07.2021	31.07.2020
Créanciers	233 108.24	244 011.34
Passifs transitoires	69 393.75	72 467.00
Fortune / Capital	152 761.99	152 761.99
BÉNÉFICE / PERTE	–	–
TOTAL PASSIFS	455 263.98	469 240.33

Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faitière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Olivier Turin et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

La formation 2021

81

apprentis dans
le domaine forestier

36

entreprises
formatrices

129

jours de formation
continue en entreprise

Organisation

Délégués

Nom	Organisation / fonction
TURIN Olivier	Président <i>Forêt Valais</i>
JÄGER Georges	Vice-président <i>Forêt Valais</i>
VUIGNIER Jacques	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
GRAND Adalbert	Délégué FBV
JÄGER Georges	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BRUNNER Jean-Claude	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
ANDENMATTEN Urs	Délégué Haut-Valais
BLATTER Roman	Délégué Haut-Valais
HELDNER-RUFFINER Christine	Déléguée Haut-Valais
HUTTER Matthias	Délégué Haut-Valais
ROVINA Peter	Délégué Haut-Valais
WASMER André	Délégué Haut-Valais
ZUFFEREY Lambert	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERTHOD Vincent	Délégué Valais Central
BORNET Jean-Charles	Délégué Valais Central
MAISTRE Yvan	Délégué Valais Central
REY Fabien	Délégué Valais Central
VUIGNIER Frédéric	Délégué Valais Central
TURIN Olivier	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BERRA Jacques	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
BALLAY Yasmine	Déléguée Bas-Valais
BUHRER MOULIN Anne	Déléguée Bas-Valais
COUACH Olivier	Délégué Bas-Valais
TAGAN Roland	Délégué Bas-Valais
OGGIER-CAMENZIND Daniela	Contrôleuse des comptes
BORNET Jean-Charles	Contrôleur des comptes
Fiduciaire FIDAG SA	Contrôleuse des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

Christina Giesch, directrice

Nicole Perruchoud, secrétaire

Fredy Zuberbühler et Jonas Elsig, coordinateurs de la formation forestière du Haut-Valais

Hugues Philipona, coordinateur de la formation forestière du Valais romand

Gabriel Iseli et Lucien Roy, civilistes

